



Rapport Développement Durable

Septembre 2014 - Septembre 2015

Ville de Dunkerque

Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck et Mardyck





SOMMAIRE

1	▣ Climat et Energie	page 05
2	▣ Nature en ville et biodiversité	page 11
3	▣ Les habitants au cœur des projets de la ville	page 17
4	▣ Vers une santé durable	page 21
5	▣ Une ville durable	page 25
6	▣ Culture, jeunesse et sensibilisation de tous au développement durable	page 29
7	▣ Pour mieux comprendre	page 32





CLIMAT ET ENERGIE



La Ville a l'ambition de passer le parc automobile des services techniques de 2% à 20 ou 30% de véhicules propres d'ici 4 ans.

CONTEXTE

La région dunkerquoise constitue l'un des territoires en France métropolitaine les plus exposés aux impacts de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, en raison du risque de submersion marine. D'ailleurs, les habitants tout comme les collectivités ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Le sujet est donc particulièrement à prendre au sérieux, en liaison avec cette année la COP 21.

OBJECTIFS

Les objectifs de ce plan climat sont de réduire l'empreinte carbone du patrimoine municipal et des services rendus à la population de 20% à l'échéance 2020 avant d'atteindre le facteur 4* à l'horizon 2050.

Les enjeux en matière climat énergie pour la ville de Dunkerque sont :

- ▣ Patrimoine municipal : Disposer d'un parc de bâtiments et d'équipements performants et économes en énergie.

- ▣ Ecogestes* : Rendre les agents municipaux éco-exemplaires.
- ▣ Déplacements : Réduire l'impact des déplacements des agents.
- ▣ Eco exemplarité de la collectivité : Développer la culture de la prise en compte des impacts climat
- ▣ Politiques publiques : Diffuser les bonnes pratiques durables auprès des dunkerquois



Geste écologique et citoyen, le compostage permet de réduire de 40 à 50% le poids de nos poubelles et d'obtenir un engrais naturel d'excellente qualité.

UNE VILLE EXEMPLAIRE

La ville se veut exemplaire dans le domaine du Développement Durable. Il est donc indispensable de sensibiliser les agents notamment aux éco gestes.

Le tri sélectif et le compostage

La Direction du Développement Durable est actuellement basée au château Loubry à Rosendaël. Depuis le mois de mai, il a été mis en place une expérimentation de mise en place du tri sélectif et de compostage collectif. Trois contenants différents sont donc mis à disposition pour effectuer le tri dans les locaux : poubelle "marron", poubelles "bleues" ainsi que des bioeaux, mis à disposition par les services communautaires, qui facilitent la collecte des matières compostables.

L'équipe de la Direction du Développement Durable se charge d'accompagner la mise en

œuvre et le suivi du tri sélectif dans les services municipaux, la prochaine étape étant la mise en œuvre en mairie de quartier de Rosendaël. En outre, un site de démonstration du compostage a été installé au sein du parc public du château Loubry en mars 2014. Deux agents de la ville ont suivi la formation pour devenir guide composteur et animer ces permanences. En 2015, 7 permanences sont prévues sur ce site de démonstration du compostage.

En 2014, 5 animations ont été organisées pour sensibiliser le jeune public et les agents de la ville. Au total 70 personnes ont assisté à ces rendez-vous.

D'autre part, un site de compostage a été installé à l'école de la Meunerie pour sensibiliser, parents, enfants, enseignants et agents de la restauration scolaire au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets. Ce site est complètement fonctionnel depuis le début de l'année 2015 grâce à l'engagement de l'équipe de restauration de la

Meunerie. Il récupère les restes de l'ordre de 250 repas permettant un usage local du compost et un moindre recours à la poubelle marron. Son succès servira d'exemple pour l'extension du dispositif aux autres établissements municipaux recevant du public (scolaires,...).

Le saviez vous ?

Le compostage est un geste écologique et citoyen, il permet :

- ▄ L'obtention d'un engrais naturel d'excellente qualité pour les jardins
- ▄ Une fertilisation naturelle des sols de manière durable et efficace.
- ▄ La diminution de 40 à 50 % du poids de nos poubelles.
- ▄ La diminution des déplacements à la déchetterie.
- ▄ Une baisse des coûts pour la collectivité.



Parallèlement à la démarche engagée pour stopper l'utilisation des produits phytosanitaires dans le traitement des espaces publics, la Ville prend le parti de verdir progressivement les allées du cimetière de Dunkerque.

La mobilité douce des agents : Réduire l'impact des déplacements des agents.

- ▄ Empreinte CO2 du parc automobile municipal : remplacement d'une partie des véhicules municipaux par des véhicules électriques avec évaluation de l'utilisation de l'ensemble des véhicules (thermiques, hybrides et électriques).
- ▄ Modes alternatifs de déplacements : mise à disposition de 38 vélos de service y compris sur des sites extérieurs.
- ▄ Remboursement des abonnements de transport en commun à hauteur de 50% pour les trajets domicile travail et gratuité pour les déplacements professionnels.

Diminuer la pollution lumineuse : la maîtrise de l'éclairage public

La pollution lumineuse désigne à la fois la présence nocturne anormale ou gênante de lumière et les conséquences de l'éclairage artificiel nocturne sur la faune, la flore, la fonge (le règne des champignons), les écosystèmes ainsi que les effets suspectés ou avérés sur la santé humaine.

De ce fait, les éclairages publics sont pointés du doigt car à l'ère de la lutte contre le réchauffement climatique, les politiques publiques doivent prendre en compte cette problématique qui de surcroît engendre de lourdes factures énergétiques.

Les conséquences directes de l'**excès d'éclairage** sont :

- ▄ La sur-illumination : création d'une luminescence anormale du ciel nocturne
- ▄ L'éblouissement : trop forte intensité lumineuse
- ▄ La lumière intrusive

L'éclairage nocturne peut avoir de graves conséquences sur l'espèce animale : une augmentation de la mortalité, une diminution de la reproduction et une baisse de la diversité génétique. Chacune de ces conséquences peut à elle seule faire disparaître des populations d'espèces animales.

L'eau, une ressource à économiser

La ville de Dunkerque porte une grande attention à la problématique de la gestion de l'eau. Ainsi un certain nombre de plantes vivaces qui ornent les massifs de la ville, ont été sélectionnées pour leur résistance à la sécheresse, ce qui permet de diminuer naturellement l'utilisation d'eau. A cela s'ajoute l'utilisation de "goutte à goutte" pour les massifs de fleurissement bien plus économe en eau que le système enterré.

De même des dispositifs de télérelève ont été mis en place sur plusieurs bâtiments qui ont permis de déceler d'importantes fuites d'eau et d'intervenir rapidement.

Objectif zéro phyto

Sur le territoire de la ville de Dunkerque, l'arrêt définitif de l'utilisation des produits phytosanitaires est effectif depuis 2013 sur la quasi-totalité des espaces publics (excepté terrains de sports et cimetières) grâce à l'utilisation de techniques plus vertes comme le désherbage mécanique et thermique, le désherbage manuel, le paillage et le fauchage. Pour ce qui est de l'entretien des cimetières communaux, de nouvelles stratégies sont en cours de mise en œuvre pour réduire au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires. L'objectif est multiple : protection de la santé publique, protection des ressources en eau, préservation de la biodiversité, protection de l'air et des sols.

DES ACTIONS PARTENARIALES POUR LE GRAND PUBLIC

Zoom sur le Vélo route voie verte

A l'initiative de la Communauté Urbaine de Dunkerque et avec un cofinancement du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, à travers aussi l'un des projets du programme européen Interreg 4* qui a comme ambition de développer entre territoires frontaliers des liaisons cyclables, la véloroute du littoral continue son expansion avec l'inauguration en septembre 2014 de la voie verte Dunkerque Rosendaël qui doit à terme notamment permettre de rallier la Belgique.







NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ



CONTEXTE

La nature en ville a de nombreux bienfaits sur la santé, mais aussi sur l'attractivité des quartiers, le lien social...

La ville de Dunkerque s'est engagée à préserver et développer la nature en ville et la biodiversité à travers un plan en faveur de la biodiversité qui se traduit par des opérations de valorisation de la trame verte et bleue et des actions de sensibilisation des agents et des habitants.

OBJECTIFS

Comme chacun d'entre nous, la collectivité a un rôle majeur à jouer dans la préservation de la biodiversité, cela se décline à travers les principes suivants :

- Approfondir la connaissance écologique du territoire

- Appliquer une gestion durable des espaces verts
- Sensibiliser le public (agents et grand public)
- Prendre en compte la nature en ville à travers les aménagements de la ville.

UNE VILLE EXEMPLAIRE

La ville de Dunkerque s'engage aux côtés de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque et de la Communauté Urbaine pour mettre en œuvre un observatoire de la biodiversité.

Cet outil partenarial permettra de mieux connaître l'état écologique du territoire, à travers la collecte et l'analyse de données des naturalistes, de définir celles qui manquent et établir des indicateurs d'évaluation de la biodiversité de Dunkerque afin d'adapter nos actions.

Concernant les actions mises en place sur le territoire en faveur de la biodiversité, elles se poursuivent aussi sur Fort-Mardyck avec des engagements pour préserver et développer la nature (comme par exemple le développement des hôtels à insectes, l'installation de ruches dans les espaces publics...).

Enfin dans le cadre de sa politique de

développement durable, de maintien et de renforcement de la biodiversité, la Ville de Dunkerque s'est fixée comme priorité de renforcer la présence de la nature en ville. Pour cela les services des espaces verts ont adopté une végétalisation et des plantations durables déclinées sur l'ensemble des massifs. Les plantations sont adaptées aux changements climatiques, à la situation géographique du territoire, avec des essences locales, résistantes au climat de bord de mer, et qui tiennent compte de la faune locale. Parallèlement, la ville étend progressivement la gestion différenciée de ses espaces verts et poursuit l'élaboration de plans de gestion des grands espaces de nature et parc urbain. Les agents comme les usagers sont impliqués dans cette démarche avec la mise en place de projets participatifs et de sensibilisation.

DES ACTIONS PARTENARIALES POUR LE GRAND PUBLIC

Développer des actions de sensibilisation à la nature en ville, de nombreux acteurs associatifs sont très actifs dans ce domaine comme la maison de l'environnement, le CPIE Flandre Maritime*, les maisons de quartiers, les incroyables comestibles...

Les jardins partagés et familiaux :

La ville accompagne les habitants au développement des jardins partagés. Ces jardins sont entretenus et gérés par les habitants qui se rassemblent autour d'un projet commun pour améliorer leur cadre de vie. A ce jour, il existe 7 jardins partagés et 2 sont en devenir (Pasteur et Jeu de mail).

Le Jardin pédagogique Coquelle est, quant à lui, destiné à sensibiliser les agents de la ville et au public sur l'entretien écologique des espaces publics et aux principes du jardin au naturel.

Une "maternité des graines" s'est installée en 2015 pour échanger et préserver les légumes locaux (comme le choux martinet de Rosendaël).

Au total ce sont près de 80 moments de rencontres (concertations, rendez-vous au jardin,





moments de convivialité...) qui ont été organisés en 2014 sur les jardins partagés et pédagogique. Une fête des jardins partagés a été organisée en juin 2014 pour rassembler et faire connaître les jardins et permettre d'échanger les bonnes pratiques entre habitants jardiniers, la prochaine aura lieu le 3 octobre au jardin pédagogique Coquelle.

Quant aux jardins familiaux de Dunkerque, ils comptent 732 parcelles en 7 lotissements répartis sur les quartiers de Rosendaël et de Petite-Synthe.

En 2014, la ville a organisé des rencontres avec chaque lotissement des jardins familiaux, environ 250 habitants jardiniers y ont participé pour échanger sur les idées pour préserver la biodiversité et favoriser les pratiques du jardin

au naturel (utilisation de l'eau de pluie pour arroser, bannir les produits chimiques, composter, entraide entre jardiniers...).

La balade nature au fil des canaux :

Depuis 8 ans, des habitants se mobilisent pour valoriser les bords des canaux du centre ville de Dunkerque. Des circuits de balades pédestres (sur les quartiers Soubise, basse Ville, Glacis , Grand Large et dernièrement sur l'Île Jeanty) ont vu le jour, pour permettre de redécouvrir ces espaces de notre patrimoine historique et désormais des lieux où s'expriment la nature.

Cette démarche participative a été inaugurée en septembre 2014.



Événement incontournable du printemps, le marché du végétal de Rosendaël accueille désormais un espace dédié au développement durable.

Zoom sur le marché du végétal

Événement qui marque le début du printemps, le marché du végétal de Rosendaël qui se déroule en avril au parc Coquelle est devenu un rendez-vous incontournable de l'année. Au-delà de créer un événement autour de l'identité horticole et maraîchère du quartier, y a été développé depuis 2012 un espace dédié au développement durable. Il regroupe des associations telles que le CPIE Flandre Maritime, la Maison de l'environnement, Entrelianes et la direction du développement durable de la Ville de Dunkerque. Y sont mises en valeur, les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et de valorisation du jardin au naturel, à travers les carrés potagers, la démonstration de compostage, la construction de nichoir à oiseau, un espace de libre service de matériaux naturels à reproduire dans son jardin, des ateliers de découverte du jardin pédagogique coquelle...

Les ateliers proposés sont adaptés au thème retenu pour l'année, autour de la nature.

"Envie de papillonner"

Opération organisée par le CPIE Flandre Maritime du 10 au 17 juin 2015 sur le territoire dunkerquois. Cet événement participe à la reconnaissance et à l'inventaire des papillons de jour du Dunkerquois, pour cela il suffit d'identifier les papillons dans son jardin, dans sa rue, dans un parc ou bien encore dans une cour d'école. Le CPIE a mis à disposition une plaquette pour repérer les différentes espèces. Une fois répertoriées, les observations sont envoyées à l'association.

Cette action permet de sensibiliser les petits et grands à la nature qui nous entoure et d'enrichir les données scientifiques afin de mieux connaître l'état écologique du territoire.





LES HABITANTS AU CŒUR DES PROJETS



La mobilité sous toutes ses formes au cœur d'une grande exposition participative à la Mairie de quartier de Rosendaël en juillet et août 2015, dans le cadre des Fabriques d'initiatives locales.

CONTEXTE

La municipalité considère l'écoute et l'échange direct entre les habitants et leurs représentants élus comme incontournables. Elle souhaite aussi promouvoir des relations de co-responsabilité et de réciprocité. Elle considère comme également indispensable de redonner aux habitants un pouvoir d'agir sur leur cadre de vie, leur environnement social et leur parcours.

C'est pourquoi l'équipe municipale a la volonté de refonder la vie démocratique locale et de faire de Dunkerque un laboratoire de la démocratie locale, ouvert à l'expérimentation et à la créativité, respectant les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

OBJECTIFS

- ✦ Mettre en place des démarches participatives ambitieuses, visant à écouter et à coproduire des projets avec les Dunkerquois.
- ✦ Croiser ces démarches participatives avec des dynamiques d'éducation populaire, et promouvoir dans le même temps l'engagement et les initiatives collectives des habitants.
- ✦ Favoriser le vivre ensemble

UNE VILLE EXEMPLAIRE

Construire la ville ensemble, les Fabriques d'Initiatives Locales (FIL)

A l'heure où la démocratie participative doit faire partie intégrante du mode de décision des politiques publiques, la ville de Dunkerque vient de mettre en place un nouveau dispositif. L'important est d'associer les habitants aux projets qui les concernent.

Impulsés par les élus des quartiers et mis en oeuvre par les mairies de quartier et les directions thématiques en lien avec la direction de la démocratie locale et de la vie de quartier, les FIL s'organisent autour d'ateliers où habitants, techniciens et élus échangent et construisent ensemble l'avenir de la ville à partir de projets concrets.

Les Fabriques d'Initiatives Locales sont ouvertes à tous les habitants (riverains, usagers, etc.) et peuvent s'ouvrir aussi à d'autres acteurs du quartier ou concernés par la question traitée (associations, commerçants, professionnels médicaux ou paramédicaux, petites entreprises, ...).

L'objectif visé est l'implication du plus grand nombre d'habitants dans leur pluralité.

Ces ateliers sont accompagnés de démarches d'éducation populaire permettant d'en approfondir certains aspects, de les mettre en perspective avec d'autres enjeux, etc.

Parmi les thématiques abordées dans les ateliers des FIL des quartiers durant le premier semestre 2015 :

Atelier Neptune / Grand Large (FIL de Dunkerque Centre) : Mobilité, déplacement, transport /usages de l'espace public/perspectives d'aménagement pour le devenir du quartier.

Ateliers mobilité à Rosendaël (FIL de Rosendaël) : mobilité, stationnement, circulation (vélo, piéton, voiture, transports en commun...).

Une exposition interactive sur la mobilité est organisée en mairie de Rosendaël pendant l'été afin de recueillir les remarques et idées des habitants sur ce sujet.

Jeu de Mail (FIL de Dunkerque Centre) : Vieillir au Jeu de Mail/ la place du sport dans le quartier/ l'emploi (notamment des jeunes).

Atelier Dessinguez/lapin Blanc (FIL de Petite-Synthe) : propreté urbaine, sécurité, solidarité de quartier, cadre de vie, mobilité, animation du quartier, place de l'enfant, ...

Atelier Terrasses de la mer (FIL de Malo-les-Bains) : mobilité, partage des espaces publics, intégration urbaine du nouveau projet d'aménagement immobilier

Les projets d'éducation populaires proposés pour accompagner les ateliers de coproduction prennent également différentes formes : exposition, conférence, voyage d'étude, intervention artistique, etc. Ils peuvent être portés par la ville (directions pilote des ateliers, réseau des bibliothèques, mission art et espace public, etc.) ou par les partenaires (ADuGES, AGUR, etc.).

D'autres ateliers sont en cours de préparation et seront lancés à l'automne 2015 et en 2016.

Les maisons de quartiers et l'ADuGES

Les maisons de quartier et l'ADuGES sont des partenaires essentiels pour développer le lien

social et la participation des habitants sous ses différentes formes : autour du projet de la maison de quartier, dans des actions collectives diverses, dans le bénévolat, par l'accompagnement qu'elles apportent aux associations. La Ville soutient fortement ces démarches. Les valeurs de solidarité, de partage et de vivre ensemble sont fondamentales pour créer du lien entre les habitants et favoriser ainsi une mixité sociale.

Quelques temps forts et actions des maisons de quartier

"Regards croisés" : proposé par la maison de quartier de l'Ile Jeanty, cette action a permis aux jeunes de découvrir ou redécouvrir leur quartier, au travers d'un reportage photos en échangeant avec des jeunes d'un autre quartier.

"Immeuble en fête" : Rendez-vous annuel au jeu de Mail et attendu par les habitants chaque année, immeuble en fête est un moment de rencontre entre toutes les générations.

Le séjour familial : Ce projet proposé par la maison de quartier Tente Verte est à destination des familles du quartier qui ont des difficultés financières pour partir en vacances et accéder à des activités de qualité.

La vie associative

Dans le champ de la démocratie participative, la Ville soutient une politique active en direction de la vie associative, autre pilier essentiel de la dynamique démocratique locale. Elle apporte un soutien par l'attribution de subventions et sur le plan logistique.

Elle a contribué également à la création de la Maison de la Vie Associative, installée au Carré de la Vieille dont le rôle est d'accompagner, soutenir et fédérer cette vie associative.

Aujourd'hui, la Ville souhaite renforcer le travail autour d'un certain nombre d'enjeux à l'instar du soutien et de l'accompagnement du bénévolat dans l'objectif de promouvoir l'engagement citoyen. Il est aussi question de la clarification et simplification des procédures mises en œuvre dans le cadre des aides directes et indirectes apportées par la Ville aux associations dans une visée de favoriser la participation et l'implication du plus grand nombre.





VERS UNE SANTÉ
DURABLE



"Par ici la bonne soupe" à Malo-les-Bains, une semaine placée sous le signe d'une alimentation plus saine et de la réduction des déchets.

CONTEXTE

La santé est très souvent liée à des facteurs économiques, sociaux, environnementaux, culturels. Le territoire dunkerquois s'avère largement exposé aux pollutions atmosphériques. Celles-ci peuvent augmenter le nombre de maladies des voies respiratoires (cancers, asthmes etc.). De plus, certains indicateurs montrent une surmortalité liée, d'une manière générale à certains facteurs relevant d'habitudes de vie peu favorables à un bon état de santé et par ailleurs une exposition forte aux situations professionnelles à risques (poussières, amiante...). C'est dans ce contexte que la Ville de Dunkerque en lien avec ses partenaires s'investit dans cette démarche d'une santé plus durable.

OBJECTIFS

- ▤ Garantir l'accès de tous à la santé
- ▤ Améliorer le cadre de vie des habitants
- ▤ Informer, sensibiliser, développer la prévention

UNE VILLE EXEMPLAIRE

Des partenaires engagés sur le territoire

La maison de la promotion de la santé est une association très largement investie sur le territoire. Son rôle est de développer une culture de la prévention et de la promotion pour la santé dans la région dunkerquoise ouverte au

public et aux professionnels. La MPS participe activement aux actions des groupes de travail locaux, régionaux et nationaux dans le cadre des programmes visant à développer des actions favorables à la santé et à la qualité de vie urbaine en s'appuyant principalement sur la politique de "La Santé pour tous" de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ses actions se réfèrent à des valeurs

d'équité pour lutter contre les inégalités de santé mais aussi de partenariat dans l'objectif d'établir des actions multisectorielles durables de solidarité grâce à la participation à des réseaux locaux, régionaux ou nationaux.

La MPS intervient dans la proximité par différents dispositifs :

- ▣ L'Espace Santé Jeunes : Pour les jeunes de 16-30 ans et leurs proches, écoute individuelle, et animation collective dépendances, vie affective, estime de soi, parentalité,
- ▣ L'Espace ressource Cancer : Accueil, écoute et accompagnement des patients et de leurs proches. Organisation d'ateliers : diététique, socio-esthétique, sophrologie,...
- ▣ Le relais Asthme : lieu d'apprentissage et d'échange pour permettre de mieux vivre avec l'asthme
- ▣ Fonds documentaire : relais des campagnes nationales de prévention et promotion de la santé, plaquettes d'information, brochures et affiches, prêt et création d'outils,
- ▣ Le Pôle de Santé Urbaine : Atelier Santé Ville et quartiers fragilisés, Dispositif d'écoute et d'orientation à la souffrance psychique et la santé mentale, animation collective en éducation pour la santé

La maison de l'environnement, son engagement pour une santé plus durable.

Qualité de l'air intérieur

La maison de l'environnement est une association qui s'investit également dans le domaine de

la santé. Elle s'interroge notamment sur la qualité de l'air intérieur en proposant via le Conseil médical en Environnement intérieur des diagnostics effectués au domicile de personnes souffrant de pathologies respiratoires. Pas moins de 43 diagnostics ont été réalisés sur l'année 2014.

Le territoire étant exposé aux pollutions atmosphériques, l'asthme est une maladie importante chez les enfants dans le dunkerquois. Elle touche en moyenne 10 % des jeunes de moins de 15 ans. Il y a potentiellement 5000 enfants ou adolescents asthmatiques à Dunkerque. Il est donc nécessaire de prendre en main cette problématique. Ainsi, la Maison de l'Environnement accueille depuis 2011 le relais d'éducation thérapeutique des enfants asthmatiques dont elle est partenaire. Des sessions collectives sont mises en place par l'équipe du relais une fois par mois. Le CMEI a effectué 6 interventions auprès des parents d'enfants asthmatiques afin de les sensibiliser à la prévention de la qualité de l'air de leur logement.

Les bienfaits de la nature en ville sur la santé

Les espaces verts urbains sont des lieux propices aux activités de détente et de loisirs comme la promenade, la course à pied, la pêche... Ils favorisent une activité physique dont les bénéfices sont notamment la réduction de l'obésité, du stress ou encore des troubles de la concentration. L'intégration de la nature en ville permet donc d'agir de façon bénéfique et durable sur la santé et la qualité de vie des habitants.

Zoom sur

Conseil Local de Santé Mentale

La Ville de Dunkerque et ses communes associées viennent de s'engager dans la création d'un Conseil Local de Santé Mentale. Ce CLSM est un lieu de concertation et de coordination entre les services de psychiatrie publics, les élus locaux, les usagers et les aidants.

Festi Fort de Petit-synthe

Chaque samedi matin pendant l'été, la mairie de quartier de Petite-Synthe propose des matins bien-être. Sur le site du Fort de Petite-Synthe,

des associations proposent des moments de relaxation avec des cours pratiques et techniques de sophrologie, une initiation au réveil musculaire ainsi que de la gymnastique douce... Ces matinées sont gratuites et ouvertes à qui le souhaite.

Par ici la bonne soupe

Mise en place par la Mairie de Malo Les Bains et avec l'aide de la maison de quartier du méridien elle a pour objectif de proposer une semaine autour de l'alimentation saine et de la sensibilisation à la réduction des déchets.





UNE VILLE
PLUS DURABLE



CONTEXTE

La ville durable, c'est la ville de demain, celle qui se construira dans le respect du développement durable pour, ainsi, s'inscrire dans l'avenir. Repenser la ville en améliorant de manière durable, l'habitat, les modes de transports, le bâti, l'énergie c'est améliorer le cadre de vie des habitants tout en participant à l'échelle locale à lutter contre le réchauffement climatique. La Ville de Dunkerque souhaite tendre vers cette démarche qui doit être prise en considération par l'ensemble des acteurs du territoire.

OBJECTIFS

- ✦ Lutter contre la précarité énergétique dans les nouveaux plans de rénovation urbaine
- ✦ Prendre en compte la biodiversité dans les opérations d'aménagement.
- ✦ Favoriser les déplacements doux
- ✦ Tendre vers plus d'accessibilité et de propreté de la ville.

UNE VILLE EXEMPLAIRE

Prendre en compte la biodiversité dans les opérations d'aménagement

La biodiversité ne se développe pas uniquement dans les espaces de nature. Avec le phénomène de l'étalement urbain, la nature doit pouvoir s'adapter à ce nouveau milieu. Il convient d'adapter le bâtiment pour pallier la disparition de l'habitat naturel et proposer des solutions d'aménagement pour accueillir la biodiversité chez soi.

Dans le bâti ancien et nouveau

Des recommandations sont à prendre en compte afin de penser la ville comme un écosystème urbain :

Définir un cahier de recommandations environnementales avec les palettes végétales, recommandations de toits et façades végétales ... Un certain nombre de dispositifs peuvent être mis en œuvre pour améliorer et favoriser la biodiversité dans tous les types de structure bâtie, construction, aménagements ou installations susceptibles d'être recolonisés par la nature:

Maison, immeuble de bureau et d'activité tertiaire, clôtures, mobilier urbain,...

Vers une ville plus accessible

La Ville de Dunkerque a choisi de développer la méthode élaborée par l'association "Mobile en Ville" qui permet, après relevés, de faire apparaître sur des plans de ville le niveau d'accessibilité de chaque rue.

Cette opération est organisée avec l'appui des services de la Communauté Urbaine qui compte parmi ses missions l'aménagement des espaces publics (voirie, trottoirs...) et l'organisation des déplacements (réseau des transports urbains).

Propreté urbaine

Le mandat 2014-2020 verra s'engager une démarche renforcée ("plan propreté") visant à accroître l'efficacité des moyens mis en œuvre en lien avec le niveau de propreté perçu par les dunkerquois.



Zoom sur

La mairie de Fort-Mardyck et l'espace enfance famille sont des bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale). La démarche HQE répond à un double objectif : améliorer le confort et la santé

des usagers d'un bâtiment et limiter son impact sur l'environnement. En outre, la commune a pu faire des économies d'énergie.





CULTURE, JEUNESSE ET SENSIBILISATION DE TOUS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Initiatives, projets et talents des jeunes Dunkerquois au cœur du "Zoom festival" coordonné par le service jeunesse de la Ville.

CONTEXTE

Facteur d'attractivité, de développement économique et de lien social, la culture est un pilier important des politiques publiques. La ville de Dunkerque concentre quelques musées d'envergure (FRAC, le LAAC, le musée portuaire) et compte des événements culturels qui rythment l'année. Tout comme pour la culture, la force d'un territoire se fait aussi grâce à la mobilisation de sa jeunesse. La population de la Ville de Dunkerque se compose de près de 30 % de 12-30 ans. La jeunesse est donc au cœur des préoccupations de la municipalité.

OBJECTIFS

- ✦ Valoriser le potentiel du territoire
- ✦ Mettre en avant les projets culturels et touristiques de la Ville
- ✦ Favoriser l'écoute et la participation des jeunes dans leurs projets
- ✦ Sensibiliser les jeunes générations au développement durable

UNE VILLE EXEMPLAIRE

Le service civique

Depuis mars 2012, la Ville de Dunkerque accueille des jeunes de 18 à 25 ans qui souhaitent s'engager de manière volontaire au service de l'intérêt général, sans condition de diplôme mais en faisant preuve de motivation. Les jeunes touchent une indemnité de l'Etat et de la ville. Ils bénéficient d'un contrat de 28h. Ils effectuent des missions au sein des services ainsi que des formations citoyennes, suivi de parcours, réunions d'équipe et temps d'ouverture sur le sport et la culture.

Chaque équipe effectue 2 missions, qui répondent aux attentes du jeune dans les domaines de l'animation, de la biodiversité, de la médiation urbaine, du développement durable, de l'accompagnement, de la prévention, de la culture... et travaillent avec des publics variés, enfants, personnes âgées, handicapées. Ils interviennent en binôme mais également de manière collective sur des manifestations précises telles que le carnaval des écoles, Dunkerque en couleur, le Zoom Festival etc.

Les rencontres AJT (Actions Jeunesse et Territoires)

La Ville de Dunkerque en collaboration avec l'ANACEJ, le Conseil Général du Nord, le CUEEP Littoral et l'Université du Littoral côte d'Opale, a organisé les 18 et 19 novembre 2014 ainsi que les 16 et 17 juin 2015 des rencontres autour de la jeunesse. Conférences, débats, tables rondes et ateliers ont rythmé ces journées de travail ouvertes aux jeunes, aux élus, aux chercheurs et aux professionnels. Les rencontres AJT sont des moments d'échanges sur les pratiques, les expériences françaises et européennes.

Le conseil municipal d'enfants

Le conseil municipal d'enfants continue également son action autour de l'éducation à la citoyenneté. Cette instance permanente de la Démocratie participative réunit des enfants dunkerquois de 9 à 10 ans. Le CME est composé d'environ 80 enfants, conseillers élus par leurs camarades de classe.

Les missions du CME :

- ✦ Contribuer à la formation du jeune citoyen,
- ✦ Favoriser le dialogue entre les responsables politiques municipaux et les enfants,

- ✦ Permettre à l'enfant d'exercer ses droits et ses devoirs,
- ✦ Améliorer les conditions de vie des Dunkerquois grâce à des propositions sur le quartier et sur l'ensemble de la ville.

Sensibilisation au développement durable

Dans le cadre de ses activités périscolaires, le collège Guillemot de Dunkerque propose des animations "nature". C'est dans ce contexte que la Société de développement du Dunkerquois (S3D) lui a confié la gestion d'un terrain situé dans le quartier du grand large. Sur cette surface de 1000 m², les élèves ont créé un "jardin d'insectes". L'objectif est d'attirer les insectes auxiliaires dans le potager et les encourager à y rester, afin qu'ils se nourrissent des espèces nuisibles et assurent la pollinisation.

Zoom sur

ZOOM festival

Du 13 au 17 mai s'est tenu le **Zoom Festival**, 4 jours de festivités avec au programme : théâtre, danse, cinéma, jeux vidéo, skate, démonstrations, concerts... Animé et coordonné par le service jeunesse de la ville de Dunkerque, le **Zoom Festival** a permis de mettre en valeur les actions, initiatives, projets et talents des jeunes et a montré combien le dynamisme d'une ville est également basé sur la vitalité de sa jeunesse. Ce festival est organisé par les associations de jeunes et doit son succès à leur mobilisation.

Ciné plein air à Petite-Synthe

C'est dans le cadre verdoyant du Fort de Petite-Synthe, que la Ville de Dunkerque organise une séance de cinéma en plein air, en partenariat avec Hors-Cadre, le Studio 43, l'Association d'Action Educative et les Maisons de quartier de l'ADUGES. Particularité dunkerquoise, ce sont les habitants qui choisissent le film projeté. Cette année, trois films ont été présélectionnés par des adhérents des Maisons de quartier de Petite-Synthe. Suite à un vote des habitants, un film a été retenu et sera projeté en plein air proposé de choisir le film qui sera projeté le vendredi 21 août à la tombée de la nuit.

POUR MIEUX COMPRENDRE

Facteur 4 : L'expression Facteur 4 désigne un objectif ou engagement écologique qui consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'un pays ou d'un continent donné, à l'échelle de temps de 40 ans (2050).

Eco-geste : est un geste, souvent simple et quotidien, que chacun de nous peut faire afin de diminuer la pollution et améliorer son environnement.

La biodiversité : La biodiversité est présente partout dans les jardins, la ville... elle concerne toutes les formes du vivant (plantes, animaux, bactéries...) ainsi que les relations entre elles. Si la vie sur terre s'est maintenue jusqu'alors c'est grâce à sa capacité à se diversifier et à s'adapter aux changements planétaires. La biodiversité assure les fonctions indispensables à toutes les formes de vie et nous rend des services essentiels : elle est source d'alimentation, fournit des matières premières, contribue au maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols, offre un patrimoine culturel inestimable...

Programme européen INTERREG IV : Le Programme INTERREG IV France – Wallonie – Vlaanderen est un programme européen de coopération transfrontalière qui vise à renforcer les échanges économiques et sociaux entre les régions Nord Pas-de-Calais / Champagne-Ardenne / Picardie en France et Wallonie / Flandre en Belgique.

CPIE Flandres-Maritime : Le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Flandre Maritime** est une association d'individus qui rassemble des citoyens et bénévoles du territoire dunkerquois autour d'un projet commun :

- ❖ Sensibiliser à l'environnement en pratiquant l'éducation et la pédagogie à l'environnement
- ❖ Préserver une vie associative conviviale,
- ❖ Être acteur du développement local,
- ❖ Défendre, sauvegarder, être vigilant sur l'environnement.

Le Grenelle de l'environnement : est un ensemble de rencontres politiques organisées en France en septembre et décembre 2007, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable, en particulier pour restaurer la biodiversité par la mise en place d'une trame verte et bleue et de schémas régionaux de cohérence écologique, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre et en améliorant l'efficacité énergétique.